

Image not found or type unknown



Heritage enfants non communs

Par **stonelot**, le **23/10/2016** à **21:39**

nous sommes deux enfants de parents divorcés. notre père s'est remarié. elle a quatre enfants. ils ont vendu la maison familiale pour en acheter une autre dans sa région auprès de ses enfants. Pouvez vous nous expliquer quelle sera la situation dans sa globalité lors de l'héritage. merci

Par **Visiteur**, le **23/10/2016** à **22:03**

Bonsoir... Impossible de vous renseigner sans connaître le régime matrimonial de votre père et si une clause de remploi du fruit de la vente de la maison "familiale" a été incluse dans l'acte d'achat de la nouvelle maison.